

Affaire suivie par :

Pascale Gibert-Ledru

☎ 04 78 63 48 78

✉ conseildedeveloppement@grandlyon.org

RÉUNION PLÉNIÈRE DU 2 JUILLET 2007 COMPTE RENDU

*Ce compte rendu est un relevé succinct des principaux points saillants de la séance.
Il existe en parallèle une retranscription intégrale des propos tenus.*

80 membres présents

Ordre du jour

- » Approbation du Relevé de décisions de la séance du 27 mars 2007
- » Présentation de la candidature de Lyon, capitale de la culture, Patrice Béghain, adjoint à la Culture
- » Adoption de la contribution sur la Vision métropolitaine
- » Présentation de la contribution au Président du Grand Lyon, Jean Frébault
- » Discussion avec le Président du Grand Lyon, Gérard Collomb
- » Bilan sommaire de l'année écoulée et premières perspectives

Approbation du relevé de décision de la séance du 27 mars

Le relevé de décision est **approuvé**.

Présentation de la candidature de Lyon, capitale de la culture, Patrice BEGHAIN, adjoint à la Culture

Patrice Béghain commente la note distribuée en séance qui présente le projet. Ces informations sont accessibles sur le site de Lyon 2013 :

<http://www.lyon2013.com/lyon2013/sections/fr>

La méthode de travail adoptée se veut très ouverte. Les politiques culturelles sont en effet bien souvent bâties chacune dans leur logique et l'objectif de Lyon 2013 est de les croiser. Patrice Béghain identifie deux enjeux :

- L'enjeu de métropolisation
- L'enjeu d'une meilleure prise en compte de la diversité des territoires.

L'ouverture est non seulement territoriale mais aussi une ouverture dans les méthodes de travail.

La préparation du dossier de pré candidature qui doit être déposé au plus tard le 15 novembre passe par des groupes thématiques, la sollicitation de personnalités diverses et l'organisation de « cafés 2013 » sur différents sujets parfois périphériques à la culture au sens strict tels que le tourisme, le sport, etc.

Concernant le contenu du dossier, il devra répondre à la question suivante : « pourquoi Lyon est-elle candidate ? ».

Pour Patrice Béghain, c'est d'abord la réponse à un besoin de révélation de la diversité culturelle de l'agglomération et de rapprochement des différents acteurs de la culture.

Il évoque aussi la question du rapprochement avec les entreprises pour inventer un nouveau modèle d'action commune en matière de promotion culturelle. Il parle aussi de l'appel lancé auprès des présidents de conseils de quartiers ou des MJC pour faire émerger des micro projets et ancrer ainsi la candidature dans le territoire.

Concernant la candidature de St Etienne, Patrice Béghain explique le souhait qui était au départ de faire une candidature commune. Celui-ci n'a pu se réaliser en raison des règles fixées par l'Europe. Face aux autres métropoles françaises qui sont candidates (Marseille, Strasbourg, etc.), il lui semblait que Lyon avait plus de chances d'être sélectionné en tant que chef de file de la métropole, c'est pourquoi la candidature a été maintenue. Mais c'est bien dans cet esprit de chef de file que la candidature a été déposée. Ainsi si la présélection valide la candidature de Lyon Saint Étienne sera pleinement associé au projet.

Quelques questions et remarques sont exprimées par les membres :

- Proposition d'attirer l'attention sur la politique de genre et la dynamique homme/femme pour défendre la candidature de Lyon,
- Question sur la popularisation de la démarche Lyon 2013 pour que les lyonnais se sentent concernés,
- Proposition de mettre en avant l'atout naturel de la métropole au titre de « l'art nature ».

Patrice Béghain fait part de son accord sur le fait de l'importance du rapport homme femme dans l'affirmation de l'identité culturelle. Il valide aussi l'importance du rapport entre le patrimoine bâti et le patrimoine naturel qui a su être préservé dans la métropole. Enfin concernant la popularisation, il annonce que des actions allant dans ce sens sont prévues pour l'automne 2007 et l'année 2008.

Jean Frébault remercie Patrice Béghain et lui confirme le fait que le Conseil est très sensible à la dimension culturelle.

Adoption de la contribution sur la Vision métropolitaine

Jean Frébault remercie tous ceux qui ont participé à l'élaboration de la contribution et donne la parole à la salle sans présentation préalable pour de derniers amendements.

Suite à cet échange, les amendements apportés sont les suivants :

- Un développement sur le rôle que pourraient jouer les syndicats dans le portage du dialogue social territorial. La métropole pourrait être fer de lance dans le domaine du dialogue social territorial,
- L'évocation de la question du genre et des difficultés que rencontrent les femmes, notamment dans la partie sur le logement,
- Plusieurs compléments dans le paragraphe sur la santé notamment pour évoquer le patrimoine historique et muséal de la métropole en la matière, citer l'Hôtel Dieu et le souhait que peut formuler le Conseil au sujet de son utilisation future, donner une tonalité plus positive aux relations avec Genève. Une discussion s'engage sur le titre de cette partie (bio-santé, sciences du vivant, etc.) qui n'aboutit pas à une décision de modification.

L'assemblée passe au vote.

La contribution est adoptée à la majorité des présents (73 pour, 7 abstentions).

Deux abstentions au moins sont justifiées par le caractère trop vague de la contribution concernant les infrastructures de transports routiers.

Présentation de la contribution au Président du Grand Lyon, Jean Frébault

En introduction, Gérard Collomb présente l'esprit de la vision métropolitaine qui se veut être un référentiel de « co-responsabilité » où chacun puisse puiser des idées d'actions. Il décline cette responsabilité suivant trois axes :

- Responsabilité économique, pour aller de l'avant,
- Responsabilité sociale, pour assurer le vivre ensemble demain, et faire face au risque de fracture très fort entre territoires, générations ou bien avec les handicapés, les plus fragiles, etc.
- Responsabilité écologique

Jean Frébault présente la contribution du conseil de développement. En préambule, il souligne l'intérêt que la Vision métropolitaine a suscité au sein du Conseil. Il précise la position adoptée par celui-ci dans sa contribution c'est-à-dire celle d'attirer l'attention sur des points qui lui semblaient peu traités et d'être force de proposition sur de nouvelles marches à gravir. Il développe ensuite avec quelques éclairages spécifiques sur les parties concernant

- l'Université et la métropole du savoir,
- la culture,
- le logement
- le développement durable,
- l'urbanité
- la gouvernance.

Cf. support de présentation de la séance.

Suite à cette présentation Jean Frébault donne la parole à la salle pour un échange et quelques compléments :

- sur le volet économique qui paraît à certains trop peu traité dans la présentation voire même dans la contribution,
- sur le logement, insistant sur la nécessité d'une réponse au quotidien qui met en cause le processus de gestion actuel de la chaîne du logement,
- sur les emblèmes et la question de leur choix,
- Sur le partage des savoirs et l'économie de la connaissance et de son « utilité » pour la métropole.

Réactions du Président du Grand Lyon, Gérard Collomb

Gérard Collomb remercie le Conseil de développement pour cette contribution et se déclare sensible aux avancées proposées sur la plupart des points qui lui ont été présentés et qu'il commente.

Il exprime tout d'abord sur sa volonté de « ne pas faire de futurologie » pour expliquer le parti pris d'une prospective qui reste en lien avec la réalité de la métropole.

Sur la compétition, il explique qu'on ne la choisit pas, qu'elle s'impose aujourd'hui aux grandes métropoles mais que l'on peut la réguler et que c'est là l'enjeu d'un document comme la vision métropolitaine.

Il expose ensuite les avancées déjà faites par le Grand Lyon dans les différents domaines pointés par Jean Frébault, et les limites rencontrées par le Grand Lyon, comme notamment sur le logement où une grande partie de la crise renvoie à un problème national de redistribution et à un problème institutionnel de fragmentation des compétences.

Il s'associe au Conseil pour souligner l'importance de l'Université, de la culture et du sport pour le rayonnement, le dynamisme et le bien vivre ensemble de la métropole.

Enfin, il évoque la question de la gouvernance qui demande à ses yeux sans doute quelques grandes réformes mais pose aussi le problème de l'optimisation de nos institutions actuelles.

Suite à l'intervention de Gérard Collomb, Gérard Claisse remercie à son tour les membres du Conseil et insiste sur le fait que la responsabilité sociale et environnementale doit être une garantie sur la Vision.

Il annonce que le texte de la Vision métropolitaine va être repris et qu'une réponse écrite sera adressée au Conseil pour lui indiquer comment sa contribution aura été prise en compte dans ce nouveau texte.

Bilan sommaire de l'année écoulée et premières perspectives

Jean Frébault présente rapidement le bilan quantitatif de l'année écoulée (nombre de réunions, de contributions, etc.)

Cf. support de présentation de la séance.

Gérard Claisse se félicite des premiers éléments présentés qui sont pour lui le signe de la réussite de la refondation du Conseil à poursuivre sur l'année à venir.

La séance est levée à 20h30.

La prochaine séance plénière est prévue le **26 septembre pour faire le bilan de l'année écoulée et définir le programme de travail de l'année 2007-2008.**